

Chargé(e) de mission Transition énergétique et mobilité cyclable

Engagée depuis 2012 dans la démarche Territoire à Energie Positive (TEPOS), labellisée en 2015 Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) par le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, la Communauté de communes de Mimizan (CCM) a fait évoluer son plan d'actions TEPOS pour la période 2019-2021. Elle s'engage à présent dans l'élaboration d'un nouveau plan d'actions ainsi que dans une démarche d'expérimentation Territoires zéro chômeur de longue durée avec des répercussions sur l'emploi à vocation énergétique et de mobilité.

Placé sous l'autorité hiérarchique du Directeur de l'Aménagement et de l'Environnement, le ou la chargé(e) de mission sera en charge du suivi des actions déjà engagées et de la définition d'une nouvelle feuille de route TEPOS et la recherche de subventions auprès de l'ADEME, la Région, le Département ...

Volet transition énergétique (50% du temps)

La CCM gère une feuille de route TEPOS (<https://www.cc-mimizan.fr/fr/environnement/territoire-a-energie-positive.html>) basée sur la sobriété et efficacité énergétique, le développement des énergies renouvelables, la mobilisation et l'éducation locale ainsi que la mobilité. Les missions concernent principalement :

- Le suivi démarche PrécoRéno à savoir l'accompagnement des particuliers pour leurs projets de rénovation thermique
- Le suivi de la rénovation thermique des bâtiments publics (mise en œuvre du décret tertiaire) avec le soutien du SYDEC
- Le développement du photovoltaïque sur les toitures et parking des équipements de la CCM
- L'accompagnement des hébergeurs et acteurs touristiques pour favoriser le déploiement d'installations solaires thermiques
- Développement du bois énergie sur le territoire : suivi des projets d'un réseau de chaleur bois, suivi du projet de plateforme biomasse à Mimizan

Volet « Mise en œuvre des actions d'accompagnement du Schéma cyclable (50% du temps)

L'élaboration d'un Schéma cyclable constitue l'un des axes historiques de la politique de transition énergétique développée. C'est à ce titre que la Communauté de communes de Mimizan a été lauréate du premier appel à projets AVELO pour l'élaboration de son schéma cyclable (2019). Le 09 décembre 2020, elle a voté un schéma ambitieux visant à développer et améliorer le réseau cyclable existant, et parallèlement, proposant de mettre en place des actions d'accompagnement pour favoriser les déplacements quotidiens à vélo (<https://www.cc-mimizan.fr/fr/environnement/schema-cyclable.html>).

Ce second volet englobe un ensemble de 33 « fiches actions » parmi lesquelles :

- L'organisation d'évènements : fête du vélo dont la première édition est programmée à la fin de septembre 2022, animations lors de la semaine de la mobilité, accueil de manifestations de cyclistes régionales et nationales.
- La promotion du VAE et l'étude de la mise en place éventuelle d'un système de location de longue durée dans une perspective de mobilité inclusive ;
- L'organisation d'ateliers mobilité à vélo, de séances de remise en selle pour les personnes âgées, d'apprentissage du vélo notamment auprès des enfants et des collégiens, des personnes en recherche d'emploi... La création d'ateliers de réparation.

- Des campagnes d'accompagnement des employeurs pour le développement des mobilités actives auprès des salariés (campagnes « au boulot à vélo).
- Le suivi et l'évaluation du schéma cyclable.

Profil requis : Formation, expérience, compétences

- Formation supérieure (bac+3 à bac+5) dans le domaine de l'environnement, de l'aménagement et de la construction durable ou équivalent
- Connaissance des problématiques et politiques énergétiques ainsi que des acteurs du secteur (ADEME, Région, entreprises, collectivités...)
- Notions techniques indispensables dans le domaine des énergies renouvelables (énergie solaire notamment), de la maîtrise de l'énergie et de la rénovation thermique
- Appétence particulière pour la mobilité durable et la pratique du vélo
- Curiosité pour les questions relatives à la biodiversité et à l'écologie
- Connaissance de l'environnement des collectivités territoriales
- Maîtrise de la conduite de projets, des montages opérationnels et financiers
- Maîtrise des logiciels bureautiques courants (Word, Excel, Powerpoint)
- Permis B obligatoire.

Qualités recherchées

- Esprit d'initiative, force de propositions, force de conviction et pédagogie
- Capacité d'organisation (*préparation et animation de réunions, gestion des dossiers*)
- Aisance relationnelle, goût du contact avec les élus, les agents publics, mais aussi les usagers
- Très bonne capacité d'expression et d'argumentation écrite et orale (présentation en conseils, réunions publiques, interventions dans des groupes d'usagers...)
- Curiosité pour l'innovation et l'expérimentation.

Conditions particulières

- Un studio est mis à disposition pendant une durée de 6 mois pour permettre l'arrivée et l'installation du ou de la chargé(e) de mission
- La rémunération est comprise entre 1.700 € net/ mois et 2.000 € net/mois selon expérience
- Formation proposée soit en transition énergétique soit en mobilité cyclable en fonction des besoins